Département du Jura
Canton de Morez
COMMUNE DES ROUSSES

Arrêté n° 24125

ARRETE DU MAIRE

Le Maire des Rousses,

Vu le Code de la Santé Publique, et notamment ses articles L.3321-1, L.3334-2 et L.3335-4 ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4, L.2122-28 et L.2542-8 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 1er février 2016 portant règlementation générale des débits de boissons dans le Jura ;
Vu la demande présentée par Madame Marielle BURDEYRON – Présidente de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers des Rousses – 554, rue Simone Veil – 39220 LES ROUSSES, reçue le 08 août 2024, pour l'ouverture d'un débit de boisson temporaire, **le samedi 12 octobre 2024,** à l'occasion du Cross Départemental organisé, à l'Omnibus,
Considérant que rien ne s'oppose à ce qu'il lui soit donné satisfaction,

ARRETE

Article 1 :
L'amicale des Sapeurs-Pompiers des Rousses, représentée par Madame Marielle BURDEYRON, est autorisée à ouvrir un débit de boissons temporaire

Samedi 12 octobre 2024
De 08 heures 00 à 18 heures 00

à l'occasion du Cross Départemental, organisé par l'association, à l'Omnibus – Rue des Ecoles – 39220 LES ROUSSES.

Article 2 :
Le débit de boissons temporaire sera soumis aux dispositions de l'arrêté préfectoral n° DSC-CAB-20160201-0001 du 1er février 2016 susvisé.

Article 3 :
A l'occasion de la manifestation mentionnée à l'article 1er, **le débit de boissons temporaire ne pourra vendre ou offrir**, sous quelque forme que ce soit, **que des boissons des groupes un et trois** définis à l'article L.3321-1 du Code de la Santé Publique.

Article 4 :
Monsieur le Maire des Rousses, Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie, Monsieur le Policier Municipal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'exploitant demandant l'autorisation et affiché en mairie en tous lieux habituellement réservés à cet effet.

Fait aux Rousses, le 09 août 2024
Le Maire,

MAIRIE DES ROUSSES 39220 (JURA)

Christophe MATHEZ

Publié le : 30/06/2026 10:43 (Europe/Paris)
Collectivité : Les Rousses
https://www.mairielesrousses.fr/documents_administratifs/66858